



OUTIL : KIT Aménagements raisonnables

Fiche pédagogique 20 décembre 2023



Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel



FÉDÉRATION 50
WALLONIE-BRUXELLES



Outil « Kit Aménagements raisonnables : la prise en compte des besoins spécifiques, c'est un droit ! »

Ce kit se compose de quatre outils, à la fois autonomes et complémentaires :

1. Une carte mentale pour s'informer des procédures, en un coup d'œil.
2. Une information animée (PREZI) pour s'informer des procédures en détails.
3. Une vidéo critique qui met l'enjeu d'une école inclusive en perspective : au-delà d'un droit individuel, un combat à mener collectivement pour changer la société.
4. Une note critique : à propos de l'activation de ce droit personnel et de son sens sur le plan politique, en vue d'atteindre une école inclusive. L'objectif de cette note est de comprendre l'enjeu sur le plan sociétal de l'activation de ce droit mais aussi de mettre en évidence les points de ce décret qui pourraient être améliorés.

Chaque élément de ce kit s'auto-suffit et correspond à des niveaux d'appréhension différents, de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif. Cette fiche pédagogique explique le contexte de création de ce kit et son usage.

L'enjeu

Le kit s'inscrit dans la thématique d'action « Lever les freins à l'action en sortant de la soumission à l'autorité scolaire ». Il alimente le pouvoir d'action des parents, pour une école inclusive, en mettant l'intérêt de tous les enfants au centre des préoccupations.

Le contexte

En décembre 2017 le décret **relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques** a été voté. En 2019, la FAPEO réalisait une étude « Un décret pour les enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire : Est-ce bien raisonnable ? »

Quatre ans après cette étude, le sujet est encore d'actualité. Des parents nous interpellent toutes les semaines sur cette question : « L'école ne met pas en place ces aménagements raisonnables » ou « Les besoins de mon enfant ne sont pas reconnus dans sa classe ou dans son école ». Pour les parents, cela peut être un véritable parcours du combattant, voire un obstacle insurmontable.

Il y a un an, un groupe naissant de parents mettait au centre de ses projets le besoin d'être outillés pour transmettre une information aux parents qui leur rapportaient leurs difficultés à faire entendre les besoins pédagogiques de leurs enfants. Il leur était insupportable que seuls les parents les plus instruits et bien informés puissent user du droit aux aménagements raisonnables. Il est question de construire une information facile à comprendre et à transmettre, et à s'approprier pour agir dans l'intérêt individuel, et des informations pour ramener cette question au sein du Conseil de participation, dans l'intérêt de tous cette fois.

Sans vouloir se substituer aux professionnels qui énumèrent les aménagements en fonction du trouble de l'apprentissage, l'idée de ce groupe de parents était de pouvoir exprimer facilement la procédure à mettre en place pour ouvrir ce droit. Dans la foulée, le groupe de parents souhaiterait construire différents outils de transmission d'infos difficilement accessibles et lisibles pour une partie du public scolaire. Ce type de projet permettra aussi à l'association de parents de se faire connaître et d'asseoir sa légitimité. De plus, cette initiative augmente leur connaissance et leur compréhension du système éducatif. Cela renforce leur capacité d'interlocuteur légitime et compétent dans les situations où ils sont amenés à dialoguer avec les autorités scolaires, notamment dans les Conseils de participation.

Production de l'outil

Cet outil s'insère dans un cadre plus large qui vise à développer et renforcer les connaissances et la compréhension des droits pour pouvoir en user. Il a été construit au départ d'une demande d'un groupe de parents et avec eux, la FAPEO rencontre leur volonté de le rendre accessible au plus grand nombre.

À quoi sert-il ?

Le kit se déploie en une vidéo qui met en lumière des éléments de réflexion critique, des fiches informatives et une présentation dynamique analytique. Dans sa totalité, le kit permet à toute personne de connaître le droit aux aménagements raisonnables et de se saisir individuellement et collectivement de la question des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et plus globalement de l'inclusion scolaire.

À qui s'adresse-t-il ?

Le kit s'adresse à tout parent ou association de parents qui souhaite mieux comprendre l'École mais aussi, plus spécifiquement, à toute personne qui se trouve en difficulté pour la mise en place d'aménagements raisonnables à l'école. Le kit est aussi destiné aux professionnels ou toute association concernée par ce droit.

Comment l'utiliser ?

Le kit est entièrement disponible sur le site, la vidéo est également visible sur la chaîne YouTube de la FAPEO.

Sur demande, une version papier peut être envoyée.

Il peut être utilisé par une seule personne mais aussi en groupe.

La FAPEO est à vos côtés :

Contactez-nous pour aller plus loin, en tant que parent, association ou direction.

La FAPEO peut organiser une séance d'animation, ou accompagner les parents.

secretariat@fapeo.be

Copyright © 2023 FAPEO, Tous droits réservés.

Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles

Tel. : 02 527 25 75 E-mail : secretariat@fapeo.be

N° d'entreprise : 0 409 564 781 – RMP Bruxelles

IBAN : BE48 2100 2838 9427 – BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles